

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
CONSEILS AUX TERRITOIRES

Ingénierie financière des projets

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via les liens indiqués sur la page « identification des formations »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Conseil aux territoires » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

les dates, lieux des formations et dates limite d'inscription figurent sur la page « **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

OÙ ?

Cette formation se déroulera dans plusieurs CVRH :
Toulouse et Clermont-Ferrand

Cette formation a vocation à être organisée en 2023 par les CVRH d'Aix, Arras, Macon

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DGALN / T&U
Chef(fe) de projet : NENNIG Charline
charline.nennig@developpement-durable.gouv.fr

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et des compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle développement des compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet développement des compétences

vos contacts au CVRH

figurent sur la page
« **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

les objectifs de la formation

- Disposer de notions de base en termes de montage financier des projets et d'équilibre financier des opérations, y compris sans subvention,
- Être en capacité d'accompagner les collectivités, via sa connaissance des acteurs/ financeurs (pour les acteurs présents sur tout le territoire national, des spécificités locales pouvant exister en termes de subventions), dans la recherche de financements et le montage de dossiers si besoin

le public concerné – les pré-requis

- Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire – Référent(e) territorial(e)
 - Technicien(ne) projet et territoires / Chargé-e de conseil et assistance pour l'émergence de projets
 - Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets.

Les services devront prioriser les candidatures.

La présente formation est également ouverte en interministériel via le portail Safire.

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – COORDONNEES CVRH
<p>CVRH concerné : TOULOUSE</p> <p>Chef de projet : Céline CAMPUS Coordonnées : 06 45 57 77 55</p>	<p>Dates de la formation : 19, 20 et 21 (matin) juin 2023 Date limite d'inscription : 12 mai 2023 Lieu de la formation : CVRH de Toulouse 6 impasse Paul Mesplé 31000 TOULOUSE</p> <p>Adresse courriel : formation.CVRH-Toulouse@developpement-durable.gouv.fr</p> <p>Lien pour inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=29114</p>
<p>CVRH concerné : CLERMONT-FERRAND</p> <p>Cheffe de projet : Véronique SERONIE Coordonnées : 06-60-09-95-86</p>	<p>Dates de la formation : 26 au 29 juin 2023 (les après-midi) 30 juin (matin) 3 juillet (matin) Date limite d'inscription : 23 mai 2023 Lieu de la formation : EN DISTANCIEL</p> <p>adresse courriel : pfp.cvrh-clermont.cmvrh.forcq.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr</p> <p>Lien pour inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=27759</p>

CONTEXTE

La mise en œuvre de la réforme territoriale se traduit par une modification du contexte géopolitique dans lequel évoluent les services et agents de l'État. Ces transformations impliquent un repositionnement de l'État par rapport aux territoires qui se caractérise par l'observation, le conseil et l'accompagnement, le régalien. L'ingénierie de l'État sur les territoires se décline sous la forme d'une intervention hiérarchisée, priorisée et davantage partenariale, qui intègre toutes les politiques publiques prioritaires dont les services ont la charge et cela aux échelles les plus pertinentes en fonction des enjeux de l'État.

L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été créée au 1er janvier 2020. Le préfet en tant que délégué territorial s'appuie sur ses services et notamment sur les DDT(M) pour conduire les chantiers qu'il identifie comme prioritaires.

L'accompagnement de projets complexes qui contribuent à l'intérêt général fait partie intégrante du conseil apporté par les DDT(M) et D(R)EAL aux territoires, et ce jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des projets si nécessaire. Dans ce cadre, il apparaît pertinent que les agents aient des connaissances sur l'ingénierie financière des projets et les ressources mobilisables.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants pour la session du CVRH de Toulouse

- Virginie Verdier-Bouchut, Société SAS Proximum
- Un intervenant de la Caisse des dépôts/Banque des territoires
- Alexia Gazel, start-up d'État Aides-territoires

Intervenants pour la session du CVRH de Clermont

- Virginie Verdier-Bouchut, Société SAS Proximum
- Isabelle SAFFREY -Caisse des dépôts
- Alexia Gazel, start-up d'État Aides-territoires

Programme :

- Le contexte
- Les ressources et les dépenses des collectivités territoriales
- Les aides dont les fonds européens
- Principes d'un montage financier
- Illustration sur un ou plusieurs exemples
- Présentation de [la plateforme Aides-territoires](#)
- Débriefing à chaud de la formation

La présente formation est complémentaire notamment des formations :

- n°1717 « budget des collectivités »
- n°228 « connaissance des collectivités »

Pour approfondir la question du montage économique d'une opération d'aménagement, les stagiaires sont invités à suivre la formation n°235 « montage économique des opérations d'aménagement durable » proposée dans le cadre du parcours Aménagement durable-EcoQuartier.

MODE D'EMPLOI DE LA FORMATION A DISTANCE

La session du CVRH de Clermont se présente sous un format synchrone ou classe virtuelle, nécessitant d'établir une connexion simultanée à distance et en direct avec un expert et les autres stagiaires. L'accès à la formation se fera en cliquant sur un lien, menant à une plateforme virtuelle d'apprentissage. Une connexion de bonne qualité est nécessaire.

Cette formation est sonorisée. Pour participer, vous aurez besoin d'être équipé d'un ordinateur avec une webcam et un casque audio avec microphone.

Afin de suivre cette formation dans les meilleures conditions, veillez à couper votre téléphone portable. Prévenez vos collègues que vous suivez une formation afin d'éviter d'être dérangé. Vous pouvez également la suivre dans une autre pièce que votre bureau pour plus de tranquillité encore.